

Mandat de représentation pour une demande d'une ou plusieurs Dérivation(s) Individuelle(s) raccordée(s) à une Infrastructure Collective de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) dans un immeuble existant

Entre les soussignés (cocher la case appropriée) :

(à compléter par le demandeur de la dérivation individuelle)

☐ M. et/ou Mme domicilié(e) à,
propriétaire de l'(des) emplacement(s) de stationnement désigné(s) ci-après,

☐ La société [dénomination, forme sociale et n° RCS]
représentée par M. ou Mme..... en qualité de
dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après désigné(e) par le « **Mandant** » d'une part,

ET

(à compléter par le représentant légal de l'immeuble ou tout tiers dûment habilité – rayer les mentions inutiles)

La société/ M. ou Mme, agissant en qualité de
représentée par M. ou Mme..... en qualité de
dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après désigné(e) par le « **Mandataire** » d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par le présent mandat de représentation, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, et à lui seul, d'effectuer en son nom et pour son compte les démarches nécessaires auprès d'Enedis, gestionnaire du Réseau Public de Distribution d'Électricité, pour demander une Dérivation Individuelle immédiate¹ à une Infrastructure Collective, sur l' (les) emplacement(s) de stationnement identifié(s) ci-après.

Le Mandant est informé au préalable que les règles relatives au raccordement de l'Infrastructure Collective et des Dérivations Individuelles et les modèles de documents associés sont disponibles dans la Documentation Technique de Référence d'Enedis sur <https://www.enedis.fr/documents>.

Le Mandant est informé des conditions techniques et financières de l'opération mentionnées dans la Convention cadre de raccordement avec préfinancement relative à la création et au raccordement d'une Infrastructure Collective².

Le Mandant s'engage notamment à procéder au paiement des montants qui lui incombent au titre de sa demande, selon les modalités et le délai indiqués par le Mandataire. Il s'engage également à réaliser les travaux éventuellement nécessaires sur l'(les) emplacement(s) de stationnement préalablement au commencement des travaux d'Enedis.

Le Mandataire est l'interlocuteur d'Enedis pour toutes les étapes du raccordement. À ce titre, il est seul destinataire des documents relatifs au déroulement de l'opération du raccordement. Enedis se réserve toutefois le droit de prévenir le Mandant si le Mandataire venait à manquer au respect de certaines échéances (ex : retard de paiement, ...).

¹ Cet acte technique consiste à raccorder un emplacement de stationnement à une Infrastructure Collective et à installer notamment un compteur électrique individuel et un disjoncteur.

² Les termes en majuscule sont définis dans ladite Convention ou dans le corps du présent document.

Mandat de représentation pour une demande d'une ou plusieurs Dérivation(s) Individuelle(s) raccordée(s) à une Infrastructure Collective de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) dans un immeuble existant

Dans le cadre de ce mandat, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, pour :

- Signer en son nom et pour son compte l'Offre de Raccordement portant sa demande de Dérivation(s) Individuelle(s) auprès d'Enedis
- Procéder en son nom et pour son compte aux paiements relatifs à sa demande de Dérivation(s) Individuelle(s) et à la création et au raccordement de l'Infrastructure Collective. À ce titre, Enedis adressera tous documents financiers (factures, relances...) au Mandataire, étant entendu que ceux-ci demeureront émis au nom du Mandataire.

En considération du présent mandat de représentation, le Mandataire pourra notamment :

- Demander auprès des services compétents d'Enedis, la communication de toute information confidentielle concernant le Mandant, au sens de l'article R.111-26 du Code de l'Énergie, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de Réseau Public de Distribution d'électricité. Les informations communiquées ne peuvent concerner que les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement de la place de parking dont le Mandant est propriétaire et dont l'identification et la description figurent au présent mandat, à l'exclusion de toute autre utilisation
- Mettre fin à la demande de raccordement, en accord avec le Mandant.

Nature et durée du mandat pour les démarches auprès d'Enedis :

Le présent mandat de représentation est donné pour la demande de Dérivation(s) Individuelle(s) pour l'(les) emplacement(s) de stationnement désigné(s) ci-dessous. Il prend effet à la date de sa signature.

Il prend fin lors de :

- La mise à disposition par Enedis de la (des) Dérivation(s) Individuelle(s) ; **ou**
- Sa révocation par le Mandant à compter soit de la date indiquée dans la révocation ou, à défaut, à compter de la notification de la révocation à Enedis.

Emplacement(s) de stationnement à équiper :

Numéro d'emplacement (ex : 103, 204...)	Niveau (rez-de-chaussée, -1, -2...)	Type d'emplacement (cocher une seule case)	Puissance de raccordement souhaitée (valeurs possibles : 9 kVA, 12 kVA ou 36 kVA)	Particularité éventuelle à signaler
		☐ Fermé (box) ☐ Ouvert avec au moins un mur attenant ☐ Ouvert sans mur attenant	kVA	
		☐ Fermé (box) ☐ Ouvert avec au moins un mur attenant ☐ Ouvert sans mur attenant	kVA	

(s'il y a plus de 2 emplacements à équiper, merci de fournir ces informations sur une page libre à joindre à ce mandat)

Fait en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacun des signataires qui reconnaît en avoir reçu communication.

Le Mandant Nom Le/...../..... à	Le Mandataire Nom Le/...../..... à
Signature et cachet éventuel	Signature et cachet éventuel